



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E177493

VALABLE JUSQU'AU 05/03/2027

ÉDITÉ LE

10/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/10/2016

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/01/2024

500

Raison sociale : COGEBATI ENERGIE OI

42 BIS RUE JACQUES BEL AIR I  
97441 SAINTE-SUZANNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT DENIS 823325188

Siret : 823 325 188 00014

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 97 00155

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE LUN2305285

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE LUN 2305285

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 62 87 81 38

Portable : 06 92 69 91 27

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@ceoi.re

Responsabilité légale :

ROBERT DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                   | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------|----------------------|
| 3181 | Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE | 05/03/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.